



Inscription 2011 à l'Événement-Spectacle

Connaissance de la Meuse Carrières d'Haudainville 55100 VERDUN

Tél. 03.29.84.50.00 Fax. 03.29.84.82.00

Http://www.connaissancedelameuse.com Email : connaissance@wanadoo.fr

Que vous ayez déjà participé ou que vous soyez nouveau (elle), nous vous invitons à compléter (ou à corriger) scrupuleusement cette fiche. Tous ces éléments sont indispensables pour assurer une bonne gestion de la base de données.

L'inscription sera effective au règlement de la cotisation (bulletin cf p. 2).

CHARTRE DU BENEVOLE

Le bénévole se doit de contribuer à la réussite de l'Événement-Spectacle pour satisfaire le spectateur et lui offrir une prestation de qualité. Cela implique, comme dans toute collectivité, des règles à respecter.

Chacun est tenu de les appliquer, mais aussi de les faire respecter.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL DU BENEVOLE implique une volonté de s'investir et de donner le meilleur de soi-même ; le respect des règles de la collectivité : **un engagement à être présent tout au long de la saison ou bien lors des 3 premiers week-ends ou bien lors des 3 derniers week-ends (s'inscrire dans une des 3 équipes ainsi définies)** ; un engagement à signaler ses éventuelles absences en précisant la raison (cas de force majeure) ; une disponibilité lors de la manifestation elle-même ; le respect des autres participants et l'application des règles de sécurité conformément au document unique de sécurité ; la solidarité entre les groupes.

MISE EN SCENE: Quels que soient les rôles attribués, ils ont tous leur importance dans l'ensemble de la manifestation. Les consignes indiquées par les régisseurs doivent être appliquées pour assurer la qualité de la manifestation.

SITE, COSTUMES & ACCESSOIRES : Le bénévole s'engage à respecter le site, le matériel, les costumes et les accessoires. Il s'engage à gérer avec le plus grand soin le(s) costume(s) qui lui sont attribués(s), à signaler aux couturières ou aux régisseurs toute anomalie au costume .

ATTITUDE GENERALE : Quelles que soient les conditions météorologiques, le bénévole se présente, au lieu habituel, à l'heure fixée. Dans tous les cas, une décision d'annulation ou de report, est du ressort de l'équipe d'organisation et non de l'initiative du participant

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les disparitions éventuelles d'objets et de valeurs personnelles (bijoux, montres, argent, téléphones...). L'usage et, bien entendu, la diffusion de drogues est formellement interdit. Dans le même ordre d'idée, l'abus d'alcool excessif est également proscrié. Le participant se doit d'adopter une attitude digne, sans reproche.

Le fait d'avoir signé une fiche d'inscription implique la prise de connaissance de cette chartre et l'application des règles qu'elle contient. La non application de ces règles peut entraîner la radiation.

Partie à remplir obligatoirement par les parents, pour les mineurs

Je soussigné(e), responsable légal(e) de..... âgé(e) de ans, l'autorise à participer à l'Événement-Spectacle « Des flammes...à la lumière ».

Mon enfant sera sous la responsabilité exclusive de (nom).....(prénom).....adulte présent à la manifestation, assurant sa surveillance et sa sécurité au cours des répétitions et des représentations, ainsi que sur les trajets menant du domicile au site d'Haudainville.

Fait à le.....Signature.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS de moins de 18 ans

J'autorise les responsables de l'association « Connaissance de la Meuse » à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas d'urgence pour mon enfant :

Nom et prénom :.....

Adresse:.....

Date de naissance :..... Téléphone :.....

et autorise son hospitalisation à l'hôpital de Verdun

Médecin de famille :..... N° de téléphone :

Si votre enfant est allergique à un médicament, veuillez le préciser

Si vos convictions religieuses vous interdisent certaines interventions (transfusion sanguine,...), veuillez nous le signaler:.....

Je dégage de toute responsabilité « Connaissance de la Meuse » pour tout manquement imputable au non respect par mon enfant mineur des consignes de sécurité qui seront données sur place.

Fait à.....le.....

Signature des parents :

Cette fiche réservée aux participants mineurs doit être obligatoirement complétée. Dans le cas contraire, l'enfant mineur ne sera pas accepté.

Monsieur Madame Mademoiselle
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : **Localité** :
Téléphone : **Portable** :
Courriel :
Né(e) le :
Métier(s) :
Loisirs, hobbies :
.....

MERCI de compléter entièrement le bulletin ci-dessus et le plus lisiblement possible même si vous étiez déjà bénévole l'an passé.

- Adhère(nt)** à l'association « Connaissance de la Meuse » pour 2011
 Déjà adhérent(e) pour 2011

Veillez indiquer le(s) prénom(s) de toutes les personnes qui adhèrent :

.....
.....

INDIVIDUEL	FAMILLE
<input type="checkbox"/> ADULTE = 8 €	<input type="checkbox"/> VOUS = 8 €
<input type="checkbox"/> CHOMEUR = 4 €	<input type="checkbox"/> VOTRE CONJOINT(E) = 4 €
ENFANT(S) moins-de 18 ANS X 2 € =	
JEUNE(S) moins- de 18 à 25 ANS X 4 € =	
CI-JOINT RÈGLEMENT DE : €	
DATE :	SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'adhésion à remplir et à retourner accompagné du règlement à :
« Connaissance de la Meuse » - Carrières d'Haudainville - 55100 VERDUN

Enregistrement à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) N°1059608. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer et obtenir communication vous concernant, veuillez vous adresser à « Connaissance de la Meuse ». Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre.

S'inscrit à l'Événement-Spectacle « Des Flammes...à la lumière » 2011 :

ACTEUR – ACTRICE OUI NON accepterait éventuellement un rôle parlé
Chaque acteur-figurant doit consacrer 2 jours de solidarité dans un des groupes ci-dessous ; pour cela vous devez impérativement cocher 1 case:

- intendance public vente du programme lumière
 parking logistique - accessoires - décors
 placement tribune sécurité

DANS UN GROUPE TECHNIQUE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> lumière-images | accueil du public : |
| <input type="checkbox"/> son | <input type="checkbox"/> parking |
| <input type="checkbox"/> logistique accessoires décors | <input type="checkbox"/> sécurité |
| <input type="checkbox"/> costumes | <input type="checkbox"/> contrôle billets |
| <input type="checkbox"/> pyrotechnie (+ de 18 ans) | <input type="checkbox"/> placement tribune |
| <input type="checkbox"/> intendance bénévoles | <input type="checkbox"/> vente du programme |
| <input type="checkbox"/> intendance public | <input type="checkbox"/> mise sous pli (mailing) |
| <input type="checkbox"/> intendance restauration rapide | |
| <input type="checkbox"/> accueil des bénévoles | |

Merci de cocher vos jours de présence

Répétitions : 16/04 07/05 14/05 21/05 28/05 11/06 : (générale)

Spectacles : 17/06 18/06 24/06 25/06 1/07 2/07 8/07 9/07
 15/07 16/07 22/07 23/07

Autorisation d'utilisation de l'image (obligatoire pour l'inscription)

Je, soussigné(e), autorise l'association « Connaissance de la Meuse » à utiliser, gracieusement mon image, et, ou, l'image de mon enfant sur tous supports pour une durée indéterminée.

Je certifie avoir pris connaissance de la « charte du bénévole » et m'engage, par la présente, à l'appliquer.

Je reconnais décharger l'organisateur de toute responsabilité en cas de non respect des règles indiquées dans cette charte.

Fait à.....le.....Signature.....